

Canadiens, personne ne l'est; (c) finalement, l'origine raciale est un important sujet d'étude dans un pays "neuf" comme le Canada à un point de vue scientifique, c'est-à-dire pour faciliter l'étude de l'ethnologie, de la criminologie et, d'une manière générale, des sciences sociologiques et biométriques.

S'il était permis de répondre "canadienne" à la question d'origine raciale, cela créerait une confusion et ne permettrait pas de tirer du recensement toutes les informations dont on a besoin.

Répartition des races en 1871, 1881, 1901-1921.—Les origines raciales de la population du Canada, telles qu'elles résultent des recensements de 1871, 1881, 1901, 1911 et 1921 sont indiquées dans le tableau 17; le tableau 18 est consacré à l'importance respective de ces races aux mêmes recensements.

Pendant la dernière décade, l'augmentation totale de la population fut de 1,581,840 âmes. L'accroissement de la population d'origine anglaise fut de 722,346 âmes ou 45·67 p.c. du total; d'origine irlandaise, 57,433 âmes ou 3·63 p.c.; d'origine écossaise, 175,757 âmes ou 11·11 p.c.; d'autres pays britanniques, 16,382 âmes ou 1·04 p.c.; d'origine française, 397,861 ou 25·15 p.c. Les races britanniques ont donc fourni 61·66 p.c. de l'augmentation totale de la population durant la décade; en y ajoutant la population d'origine française, qui est presque entièrement une population autochtone, on forme une masse de 1,369,779 âmes, soit plus de 86·6 p.c. de l'accroissement total de la décade.

Si l'on envisage les fluctuations survenues parmi les différentes races pendant les vingt premières années de ce siècle, l'un des faits les plus saillants c'est l'accroissement de la proportion de la population de race anglaise, laquelle s'est élevée de 23·47 p.c. en 1901, à 25·30 p.c. en 1911 et 28·96 p.c. en 1921. Par contre, l'élément irlandais a subi un sérieux déclin, tombant de 18·41 p.c. en 1901, à 14·58 p.c. en 1911 et 12·61 en 1921; l'élément écossais lui aussi a décliné, quoique dans des proportions moindres, descendant de 14·90 en 1901, à 13·85 en 1911 et 13·35 en 1921. Toutes ensemble, les races britanniques représentaient 57·03 p.c. de la population en 1901, 54·08 p.c., en 1911 et 55·40 p.c. en 1921. La population d'origine française, qui constituait 30·70 p.c. de la population totale en 1901, a vu descendre son coefficient à 28·52 p.c. en 1911 et 27·91 p.c. en 1921. Ainsi, ces deux grandes souches formaient ensemble 87·73 p.c. de la population en 1901, 82·70 p.c. en 1911 et 83·31 p.c. en 1921. Donc, pendant les vingt années écoulées de 1901 à 1921, il s'est produit un déclin du pourcentage des populations d'origine britannique et d'origine française par rapport à l'ensemble de la population.

La cause essentielle de ce déclin est évidemment due à l'immigration au Canada des sujets de différents pays de l'Europe continentale, au cours de ces deux décades; par exemple, l'élément scandinave, durant cette période, s'est élevé de 0·58 p.c. à 1·90 p.c.; l'élément israélite, de 0·30 p.c. à 1·44 p.c. et l'élément italien de 0·20 p.c. à 0·76 p.c. Si nous en croyons la statistique, les populations de race allemande auraient fléchi de 5·78 p.c. en 1901 à 3·35 p.c., mais, d'autre part, les Hollandais sont passés de 0·63 p.c. en 1901 à 1·34 p.c. en 1921. Bref, ce pourcentage de la population d'origine européenne, autre que celle d'origine britannique et d'origine française, est monté de 8·51 p.c. du total en 1901, à 14·15 p.c. en 1921.

L'immigration des peuples d'Asie au cours des vingt dernières années a fait monter les populations d'origine asiatique de 0·44 p.c. à 0·75 p.c. Pendant le même temps, la population d'origine nègre est tombée de 0·32 p.c. à 0·21 p.c. et celle d'origine indienne de 2·38 p.c. à 1·26 p.c.

On trouvera dans les tableaux 17 et 18 les détails relatifs à l'origine de la population dénombrée à chaque recensement, et ce tant numériquement que proportionnellement.